

Lyon, le 13 septembre 2023

**Délégation régionale académique aux relations
européennes et internationales et à la coopération-
Site de Lyon**

La DRAREIC-site de Lyon,

92, rue de Marseille

BP 7227

69354 Lyon Cedex 07

A l'attention des enseignants d'anglais et des
enseignants de DNL histoire-géographie
S/C de Mesdames et messieurs les proviseurs des
lycées généraux et technologiques et des lycées
professionnels

Objet : Lancement du concours *Dream it like Martin !*, en hommage au 60^{ème} anniversaire du discours de Martin Luther King Jr., *I have a dream*

En partenariat avec le consulat des Etats-Unis, et l'appui des IA-IPR d'anglais et d'histoire-géographie et IEN d'anglais, la Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération a le plaisir de présenter des propositions d'actions à destination des établissements, des élèves et des enseignants, notamment d'anglais et de DNL, en renforçant la découverte et la connaissance de la culture anglo-saxonne et en encourageant la créativité, quel que soit le niveau des élèves auxquels ils s'adressent.

Contexte historique et spécifique à Lyon

Le 28 août 1963, lors de la Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté, Martin Luther King Jr. réclamait l'égalité des droits pour les Noirs et la fin du racisme aux États-Unis d'Amérique. Moment décisif du mouvement des droits civiques, son discours *I Have a Dream* fut prononcé devant plus de 250,000 militants sur les marches du Mémorial Lincoln et deviendra l'un des plus emblématiques de l'histoire des Etats-Unis. Soixante ans plus tard, de #BlackLivesMatter à #MeToo, la question des origines ethniques et sociales reste au cœur du discours sur la citoyenneté.



Martin Luther King au siège du Progrès à Lyon en 1966

En France, Martin Luther King Jr. demeure l'une des figures internationales les plus respectées et consensuelles. Des écoles portent son nom, son discours est étudié dans l'enseignement secondaire et cité par de nombreux politiques.

A Lyon, en particulier, le nom de Martin Luther King Jr. bénéficie d'une résonance importante. C'est en effet la seule grande ville de région en Europe où le pasteur décida de se rendre. Il fut séduit par la forte réputation de terre d'accueil, de tolérance et de dialogue de la ville, servie par un foisonnement d'associations. Le 29 mars 1966, il fut ainsi accueilli par plus de 5000 personnes à la Bourse du Travail (3^e arrondissement de Lyon), dont les membres de plus d'une vingtaine d'associations, confessions religieuses et syndicats. Son discours fut ovationné et laissa un souvenir impérissable aux participants ainsi qu'à la ville de Lyon dont de nombreuses associations continuent de porter le discours de tolérance encore aujourd'hui.

La Marche pour l'égalité et contre le racisme est ainsi née à Lyon. Elle célèbre ses 40 ans à l'automne 2023. Plusieurs événements, notamment dans les banlieues lyonnaises lui rendront hommage. Des passerelles entre ces deux anniversaires seront étudiées.

Dream it like Martin !, un concours pour engager les élèves

L'ensemble des actions et déclinaisons envisagées seront orchestrées sous la forme d'un concours intitulé "*Dream it like Martin !*".

Ce concours s'adresse aux classes de lycées généraux et technologiques et aux lycées professionnels de l'académie de Lyon.

Il présentera diverses catégories, en individuel ou en groupe, pour mettre à l'honneur les talents et la créativité de tous les participants. Les meilleures productions seront sélectionnées par des jurys académiques, puis exposées par catégories dans les diverses salles d'un grand musée virtuel. Des distinctions seront décernées officiellement début décembre 2023. En outre, les projets menés à travers cette manifestation pourront être valorisés dans un second temps en 2024 à l'occasion de journée américaine en hommage à Martin Luther King Jr. Day qui se tient le troisième lundi de janvier chaque année.

L'inscription au concours se fera par type de production, puis par niveau, en précisant bien s'il s'agit d'une production individuelle ou collective. Dans le cas où la production comporterait des photos, ou vidéos d'élèves il sera nécessaire de compléter et de faire signer le document relatif au droit à l'image. Si la production exploite des médias non produits par les élèves (musique, photos, images, textes...) ceux-ci devront être libres de droits.

Quel que soit le format retenu (discours, slam, production d'affiches, de clips, de chansons, poèmes, saynètes...), la créativité est encouragée avant tout, et soutiendra le message citoyen que s'attacheront à faire passer les candidats.

Objectifs pédagogiques

Destiné aux classes de lycée, dans le cadre de l'enseignement civique et moral, de l'anglais ou de l'histoire-géographie, ce concours a vocation à :

- Favoriser l'appropriation des valeurs et principes qui régissent la vie démocratique
- Sensibiliser les nouvelles générations à la modernité des combats de Martin Luther King Jr. 60 ans après, et à l'engagement historique des États-Unis d'Amérique et de la France pour la défense de la démocratie, la liberté, et la citoyenneté
- Développer la compétence d'expression écrite et/ou orale, en anglais, par exemple dans la cadre de la préparation au grand oral.
- Ouvrir l'interprétation du discours de Martin Luther King à d'autres formes d'expressions, notamment artistiques.
- Impliquer les élèves dans la vie associative et l'histoire de leur région.

Catégories proposées :

- Discours :
 - Discours rédigé (écrit).
 - Discours mise en voix (oral, format MP3)
- Arts visuels fixes ou mobiles :
 - Arts visuels fixes (posters, affiches, BD, cartoons, fresques, créations artistiques)

- Arts visuels mobiles (clip vidéo ou capsules au format MP4, expression corporelle, danse, chansons, saynètes, mini débats citoyens, etc.), n'excédant pas 3 minutes.
- Ecriture créative, production littéraire :
 - Poème
 - Nouvelle
 - Lettre

Modalités de participation :

Les participants des classes de lycées généraux et technologiques et de lycées professionnels de l'académie de Lyon peuvent participer, en **groupe (pas plus de 4 personnes)** ou en **individuel**. Les classes participantes sont appelées à choisir les productions qui seront envoyées et les représenteront (au **maximum trois productions par classe**).

Les jurys seront constitués, pour chaque catégorie, de personnalités extérieures, d'inspecteurs de disciplines variées, de professeurs, et d'assistants de langue vivante.

Calendrier prévisionnel

Avant le lundi 2 octobre : manifestation d'intérêt des lycées participant en **envoyant un courriel à l'adresse** suivante: drareic-site-lyon@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr. En fonction du nombre de déclarations de candidatures reçu, un nombre limité de classes participantes par établissement pourra être indiqué.

L'établissement/ l'enseignant doit **impérativement préciser le nom de l'établissement, le niveau de classe (2^{nde}/1^{ère}/terminale/LGT ou PRO) et la catégorie envisagée**.

Avant le 17 novembre : production des élèves. Des propositions de conférence avec des témoignages de personnalités ayant rencontré Martin Luther King Jr. à Lyon et/ou sur les droits civiques seront faites aux établissements participant.

Vendredi 17 novembre : date limite d'envoi des productions à l'adresse drareic-site-lyon@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr, **par mail ou par FILESENDER UNIQUEMENT**, en **indiquant clairement en objet** : « DREAM IT LIKE MARTIN ! ». Les productions (JPEG/MP3 ou MP4/PDF) doivent **obligatoirement indiquer en titre** : "**CatégorieXXX_IndividuelouGroupe_EtablissementXXXX_ClasseXXX_NOMPrenom**".

Le cas échéant, les autorisations de droit à l'image tant du participant que des personnes figurant dans la production devront être jointes. (voir modèle d'autorisation ci-joint).

Vendredi 27 novembre : annonce des résultats auprès des gagnants de chaque catégorie

Mardi 5 décembre, à Lyon: événement de restitution des principaux lauréats en présence du jury dans Lyon. Remise de prix. **Prévoir un déplacement pour les élèves récompensés (attention, déplacement non pris en charge)**.

Décembre 2023 : mise en ligne des productions lauréates sur un musée virtuel, sur le site académique.

Critères de sélection: la créativité, l'engagement, le respect des valeurs et du sens du message transmis par Martin Luther King, tout comme la diversité des participants, dans la typologie des établissements et la variété des niveaux de production en anglaise visés seront encouragés et valorisés.

Prix

Des certificats de participation seront distribués aux candidats et des prix seront remis aux lauréats.

Ressources disponibles :

- Documents pédagogiques du Consulat des Etats-Unis d'Amérique mis en ligne sur le site académique.
- Mise en relation avec des experts et des témoins par le Consulat des Etats-Unis
- Films
- Campagne sur les réseaux sociaux du Consulat des Etats-Unis à Lyon (Instagram "usconsulatelyon" et Facebook "USConsulat.Lyon")
- Exposition (à confirmer) sur les mouvements des droits civiques aux Etats-Unis